• Le piégeage mécanique des taupes et campagnols terrestres •

Gab 65
Le groupement de l'Agriculture BIO des Hautes Pyrénées

Maraichers, céréaliers et éleveurs peuvent être confrontés aux saccages engendrés par les taupes et/ou les campagnols terrestres sur les prairies, les semis ou plantations. Ces deux espèces sont indissociables dans la stratégie de régulation à mettre en place, les campagnols profitant des galeries de taupes.

L'approche de cette problématique en agriculture biologique

Avec une logique d'extermination (en utilisant des poisons dangereux et finalement peu efficaces), la présence et le danger réels restent supposés et souvent exagérés. Connaitre la biologie et l'écologie de ces mammifères permet d'apporter des solutions saines de régulation pour l'homme, les cultures et l'environnement. Dans le Cantal et l'Auvergne, les campagnols terrestres sont une calamité environnementale et sanitaire, amplifiée par de mauvaises pratiques agricoles (manque de rotation, remembrement…) et le changement climatique. Leur présence est encore modérée sous nos contrées mais il est nécessaire de rester vigilant et d'agir dès les premiers signes visibles.

Avec le soutien financier de :

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT
Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural L'Europe investit dans les zones rurales

La biologie de la taupe et du campagnol terrestre

Quelques données élémentaires pour (re)connaitre et comprendre ces mammifères :

	TAUPE	CAMPAGNOL TERRESTRE
Taille & poids	12 à 18cm / 60 à 140g	14 à 22cm / 90 à 180g
Régime alimentaire	Insectivore (lombrics à 90%), l'éq. de son poids /jour	Herbivore et vorace (racines charnues type pissenlit, légumineuses), l'éq. de son poids /jour
Caractéristiques	Travailleur acharné (20m de galerie par jour), non hémophile, adapté à la vie souterraine, odorat puissant	Coureur opportuniste (1m/s). Stocke un grenier pour l'hiver.
Type de réseau de galerie et territoire	Complexe et organisé sur 1000m², galeries profondes cheminée verticale vers taupinière	Complexe et anarchique sur 50m², galeries profondes et superficielles, cheminée en pente vers tumulus
Mœurs	Peu sociale, solitaire et territoriale, n'hiberne pas	Vit en famille, n'hiberne pas
Reproduction et Gestation	1 portée par an en hiver	Toute l'année sauf l'hiver, 5 à 7 portées par an, maturité sexuelle rapide
Espérance de vie	< 5 ans	6 à 12 mois
Pullulation	Pas de pullulation, 20 à 30 max/ha	Pullulation cyclique jusqu'à 800 max/ha

La taupe d'Europe - Talpa europaea

Le campagnol terrestre - Arvicola amphibius

Ne pas confondre le campagnol terrestre avec le campagnol des champs : ce dernier peut être piégé avec une simple tapette à souris, posé directement dans la galerie une fois dégagée, même sans appât.

Le campagnol des champs - Microtus Arvalis

Se former sur le terrain pour être autonome

Le piégeage peut se faire toute l'année. Pour être efficace et autonome dans sa pratique, il est nécessaire de se former sur le terrain. Une journée de formation suffit à un agriculteur pour comprendre l'essentiel afin de mettre en place une stratégie de lutte, et pour acquérir les bons gestes sur les pièges recommandés. Il sera ainsi capable d'analyser le paysage de la parcelle agricole impactée et d'identifier les indices de surface.

Il saura poser les pièges correctement, les plus efficaces et durables étant le piège Cauet pour la taupe et le piège Topcat pour le campagnol (efficace en deca de 200 ind/ha).

Dégagement de terre pour ouvrir le trou de taupe et découvrir les différentes galeries de circulation.terrestres

Pose de piège mécanique à taupe « Cauet ». Il faut en poser sur l'entrée de chaque galerie.

Détection de galerie de campagnol terrestre, beaucoup plus superficielle que celles de la taupe.

Pose du piège à campagnol terrestre « Topcat ».

Les aides de prise en charge financière

Pour les grosses structures, il existe des aides de prise en charge pour les prestations, mais aussi l'achat de matériel agricole et de perchoirs/nichoirs pour les prédateurs, par exemple.

Créé par les professionnels agricoles en 2012 et agréé par l'Etat depuis 2013, le FMSE est un dispositif d'indemnisation, alimenté par des cofinancements publics et les cotisations des exploitants affiliés. Il permet d'indemniser les pertes économiques à caractère transversal. Le réseau FREDON-FDGDON est missionné par le FMSE pour l'instruction des dossiers et le recueil des pièces justificatives auprès des exploitants, il existe des antennes dans chaque région et département.

Passage de décompacteur pour détruire les galeries de campagnols terrestres

Les agriculteurs ne le savent pas, mais cotisent donc déjà pour ce dispositif d'aide. Ce sont des plans sur 5 ans qui se traduisent par des contrats de lutte. L'agriculteur est indemnisé sur facture au bout d'un an à hauteur de 75% de dépenses et plafonnés selon des barèmes. La prise en charge se distingue entre :

- Mesure de lutte directe : piégeage (outils et/ou prestations), appâts…

- Mesure de lutte indirecte : travail du sol avec décompacteur ou charrue, hersage et broyage des refus, installation de perchoirs et nichoirs…